



Réunion de Bureau du 14 novembre 2018 COMPTE RENDU

Présents : Alain BACCELLI, Chantal BEUREL, Sylvie BOSCHAT, Dehbya CHAMARD, Claudine FARAMUS, Véronique GUTIEREZ, Hervé HINAULT, Catherine HOURON, Jean-Yves HOURON, Daniel LE BERT, Pierrette LE BERT, Yvonne MEVEL, Bruno RIMEUR, Florence RIMEUR, Fabienne LE NOUVEL, Didier TAILLARD, Arsène VASSAL, Rolande UDO, Fabienne ETESSE, Stéphane GUTIEREZ, Lydie LE GOFF, Benoît MAHE, Isabelle MAHE,

Absents Excusés : Fabienne ETESSE, Marie-Noël HINAULT, Pascal HERVE, Annie VEILLON, Nathalie BAGOT, Daniel HOUDOT, Michel HUMO, Danie LAUNAY, Adélaïde LECLERC, Nathalie ROLLIN, Estelle STEUNOU, Juan-Luis GARCIA.

La réunion est ouverte par Jean-Yves HOURON, Président démissionnaire à 20h 15, Grande Salle de la Ville Junguenay à TREGUEUX.

Cette réunion fait suite à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 26 octobre dernier, au cours de laquelle se sont présentés ou re-présentés les candidats à la constitution du nouveau bureau pour l'année 2018/2019. En conséquence, 1er sujet à l'ordre du jour :

- L'ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

A) Rappel des personnes s'étant déclarées candidates et dont les candidatures ont toutes été validées par les personnes présentes à l'Assemblée Générale du 26 octobre :

Alain BACCELLI, Bruno RIMEUR, Dehbya CHAMARD, Arsène VASSAL, Didier TAILLARD, Chantal BEUREL, Claudine FARAMUS, Sylvie BOSCHAT, Véronique GUTIEREZ, Florence RIMEUR, Daniel LE BERT, Juan-Luis GARCIA, Yvonne MEVEL, Cathy HOURON, Jean-Yves HOURON, Marie-Noël HINAULT.

Il est rappelé que lors de cette Assemblée Générale, une modification des statuts a été validée par les membres présents, modification qui a abouti notamment, à ce que les coachs ne soient plus membres de droit du bureau, et désignent parmi eux, 2 représentants pour la section Footing et 1 représentant pour la section Marche, représentants qui viendront s'ajouter aux coachs ayant eu jusqu'à ce jour, un autre rôle participatif au sein de F.S.T.

B) Invitation des personnes présentes à faire acte de candidature en vue de l'occupation des postes de

* **Président** : 1 seul candidat à ce poste : **Jean-Yves HOURON**, désigné Président à l'unanimité ;

* **Vice-Président** : un seul candidat à ce poste : **Arsène VASSAL**, désigné vice-président à l'unanimité qui sera chargé également de la tenue du site et de la page facebook ;

* **Trésorier(ère)** : deux candidatures à ce poste, **Véronique GUTIEREZ et Florence RIMEUR** désignées co-trésorières à l'unanimité ;

* **Secrétaire** : deux candidates à ce poste : **Dehbya CHAMARD et Catherine HOURON**, désignées co-secrétaires à l'unanimité .

* **Reste Responsable Technique** Daniel LE BERT, compte tenu de sa position de professionnel de santé et d'éducateur sportif en lien direct avec le label Sport-Santé de FST ;

* **Représentants des coaches** : **Nathalie BAGOT et Fabienne LE NOUVEL**, pour la section footing et **Alain BACCELLI**, pour la section marche, désignés à l'unanimité des coaches présents. Il est précisé qu' avant la désignation des représentants des coaches qui finalement intervient dans le cadre de la présente réunion, **Didier TAILLARD** avait exprimé le souhait que soit choisi pour la section footing, 1 représentant des coaches intervenant principalement le samedi et 1 représentant des coaches intervenant principalement le dimanche.

Autres membres actifs de ce bureau chargés de tâches spécifiques :

- **Didier TAILLARD** : planning de répartition des coaches chaque week-end ;

- **Marie-Noël HINAULT et Sylvie BOSCHAT** : vestiaire et boutique FST ;

- **Bruno RIMEUR** : achats fournitures pour pots de l'amitié (délocalisations, rencontres diverses...) ;

- **Chantal BEUREL et Claudine FARAMUS** : organisation des sorties ;

- **Chantal BEUREL** : planning des permanences sécurité des week-end ;

- **Yvonne MEVEL** : sur sa propre suggestion, pour des raisons écologiques, achat de verres réutilisables en remplacement des verres en plastique et de tout autres accessoires jetables, et gestion de ce matériel. **Suggestion validée par les membres présents.**

Ce nouveau bureau étant ainsi constitué, le président réélu, qui remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordée, poursuit la réunion en abordant les autres points de l'ordre du jour :

CALENDRIERS

Après être revenu sur la délocalisation qui a eu lieu les 10 et 11 novembre dernier dans la Vallée du Goëlo à PLOUFRAGAN qui s'est passée dans des conditions de temps idéales, Jean-Yves HOURON aborde les points forts de la fin de la présente session, avant de passer aux sessions suivantes.

1° - fin de la session Automne 2018

* samedi 24 novembre : séance d'initiation au pilate avec Sébastien SIMONECK ;

* Samedi et dimanche 1er et 2 décembre : la Der. Conformément à la décision prise lors d'une précédente réunion, nos adolescents (8 au total, 6 filles, 2 garçons) recevront un trophée. Les chocolats sont maintenus pour les "grands" ;

La fin de cette session sera suivie d'une interruption de près d'un mois et demi, qui permettra à tous, animateurs, adhérents, équipe administrative, de souffler un peu et de préparer les fêtes de fin d'année. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, que chacun s'il le souhaite, continue son activité en s'appuyant sur les programmes

* samedi 15 décembre : formation des animateurs aux gestes de première urgence avec Alain COLLET ;

* jeudi 27 décembre : soirée des Lucioles ouverte à tous. Cette année la famille HERVE ne pouvant se charger de la préparation du vin chaud qui y fait suite, s'en occupera alors Pascal HERVE s'il est disponible. A défaut, ce seront Arsène VASSAL et Albert UDO le mari de Rolande.

2° - Session Hiver 2018 pour laquelle les inscriptions seront ouvertes du 15 décembre au 30 janvier

* **mercredi 9 janvier** : soirée d'information ouverte à tous, nouveaux inscrits et anciens ;
* **samedi et dimanche 12 et 13 janvier** : début de la session ;
* **vendredi 18 janvier** : la galette des rois. Pour animer cette soirée, Jean-Yves HOURON propose de solliciter le groupe de musique de l'office culturel de Trégueux, dans lequel joue l'un de nos adhérents Daniel FEUTEUN. Coût de leur prestation : 50 €. **Proposition validée par les membres présents ;**

* **mercredi 6 février** : réunion des animateurs

* **week-end des 23 et 24 février** : délocalisation qui ne sera pas possible aux Rosaires en fonction de la marée. Elle se fera donc au Bois de PLEDRAN ;

* **mercredi 27 février** : soirée à thème. Daniel LE BERT propose une initiation au Tai Chi. Se pose toutefois le problème des participants à ces soirées qui, suivant le thème précisément, n'ont pas été très nombreux.

C'est dommage en effet de faire déplacer un intervenant de valeur, pour un maximum de 20 personnes, certains d'entre nous compris, ce qui fut le cas à plusieurs reprises.

Afin d'attirer davantage de personnes est alors évoquée par Isabelle Mahé, l'idée d'associer à l'organisation de ces soirées à thème, d'autres associations. Idée à creuser.

* **mercredi 13 mars** : réunion du bureau. Le jour de ces réunions ayant changé pour la présente, une consultation est lancée pour savoir lequel, du mardi comme jusqu'à présent ou du mercredi, l'emporte. **A la majorité, les réunions de bureau auront lieu désormais le mercredi.**

* **samedi et dimanche 23 et 24 mars** : Comme il a été annoncé lors de l'Assemblée Générale du 26 octobre dernier, le camp de base de FST aura été transféré dans un local du stade Allénic. Cependant, informés par la Mairie que ce week-end là, le stade Allénic sera réservé aux championnats de BMX, les séances collectives seront délocalisées. Afin de changer un peu de la Vallée du Goëlo ou du Bois de Plédran, Fabienne ETESSE propose le secteur de la Briqueterie à LANGUEUX qui offre un abri, et à partir de laquelle existent plusieurs possibilités de circuits.

Proposition validée. A voir cependant si possibilité réellement d'investir ce lieu.

* **samedi et dimanche 30 et 31 mars** : Fin de la session "la Der" ;

3° - Session Printemps 2019 : Ouverture des inscriptions le 20 mars.

* **mercredi 10 avril** : réunion d'information ouverte aussi bien aux nouveaux qu'aux "anciens" .

* **samedi et dimanche 13 et 14 avril** - début de la session ;

* **mercredi 15 mai** : formation des animateurs ;

* **mercredi 22 mai** : soirée à thème, **thème qui reste à déterminer** ;

* **samedi et dimanche 25 et 26 mai** : **délocalisation dans la Vallée de Gouédic** ;

* **30 mai, jeudi de l'Ascension** : sortie ouverte à tous, adhérents, conjoints, enfants ** ;

* **mercredi 5 juin** - réunion du bureau ;

* **dimanche 23 juin** : pique-nique ou barbecue ;

* **samedi et dimanche 29 et 30 juin** : "la Der"

** sortie qui sera organisée par Claudine FARAMUS et Chantal BEUREL : Claudine évoque la cité Tabarly à LORIENT ou encore les Jardins Remarquables près de Monfort Sur Meu (Ille et Vilaine). Chantal soumet l'idée de la visite de BECHEREL, cité du livre, suivie de celle du château de Caradeuc. Elle se propose toutefois de se renseigner plus avant sur cette possibilité sachant que c'est ouvert surtout l'été. **La boîte à suggestions reste ouverte.**

AUTRE CALENDRIER

Celui des permanences de sécurité du week-end : **Chantal BEUREL** invite tous les membres présents, mais aussi tous ceux qui parmi les adhérents notamment, voudront bien également y contribuer. Un onglet spécifique est prévu sur le site pour s'inscrire : il suffit que chacun coche la ou les date(s) qui lui convien(nen)t en fonction des dates non pourvues.

DON A DES ASSOCIATIONS

Cette possibilité pour cette nouvelle année FST sera étudiée en fonction de notre budget. Ce sujet étant régulièrement évoqué, les idées ne manquent pas.

QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement de Daniel LE BERT :

Daniel revient sur le sujet de sa succession qu'il a déjà évoqué lors de réunions précédentes et de l'Assemblée Générale. Corinne RAUX dont il a parlé comme pouvant assurer son remplacement doit venir au mois de janvier prochain afin de prendre connaissance de notre fonctionnement.

* **Chantal BEUREL** s'interroge sur son statut au sein de FST : **Daniel** ne l'ayant rencontrée qu'une fois, n'a pas connaissance de ses exigences en la matière. Il pourrait s'agir de prestations sur facture, mais ce n'est qu'une éventualité, et suggère que soit envisagée une demande de subvention pour aider FST à assumer cette dépense.

* A la remarque de **Bruno RIMEUR** sur la nécessité d'entreprendre des démarches auprès d'organismes susceptibles de nous conseiller, **Daniel** répond qu'il va se rapprocher pour ce faire, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il ajoute qu'il va aussi se renseigner sur ce qu'il serait possible de faire en "Sport Loisirs" s'il n'était pas possible de continuer en "Sport Santé", sachant que FST est l'association la plus importante du Département dans ce domaine.

Car en effet, comme le précise **Daniel**, si la charge financière induite par la venue de Corinne RAUX était trop lourde pour FST, ou si l'intéressée ne donnait pas suite à sa sollicitation, FST ne pourrait pas conserver le label "Sport Santé" et devrait passer en "Sport Loisirs" tout en ayant, a priori, la possibilité de conserver le nom de "Footing Santé Tréguieux", mais sans la possibilité d'appliquer les programmes actuels labellisés «dlbcoaching sport santé» dont il est l'auteur et le responsable.

* **Isabelle MAHE** évoque la possibilité pour les coachs, si nécessaire, de suivre des formations "Sport Loisirs" organisées par des Fédérations d'athlétisme. Le coût de ces formations est toutefois élevé (700 € par personne).

* **Didier TAILLARD** souhaite qu'une rencontre entre Corinne RAUX et le bureau ait lieu afin de connaître ses conditions. **Daniel** rappelle que lors d'une réunion précédente, un groupe avait été constitué dans ce but. Les membres de ce groupe sont : **Arsène VASSAL, Didier TAILLARD, Bruno RIMEUR, Jean-Yves HOURON et lui-même. Groupe qui pourra aussi rencontrer la DDJSS.**

QUESTIONS DIVERSES

- **Daniel LE BERT** évoque sa prise en charge depuis peu, de quelques personnes connaissant des problèmes physiques, pour lesquelles il établit un programme spécifique en attendant qu'elles puissent intégrer la session suivante, session hiver 2019 en l'occurrence. Considérant que ce service ne peut être gratuit, il suggère que FST le facture.

Benoît MAHE, Didier TAILLARD et Cathy HOURON, rappellent qu'un principe avait été adopté, selon lequel aucun adhérent n'était accepté au delà de la 3e séance collective, afin que chacun puisse intégrer les programmes dès le début de la session, afin de ne pas prendre de retard et que ce type de prise en charge n'a jamais été envisagée.

Cathy HOURON fait également remarquer que la facturation de telles dispositions, en fonction du stade d'avancement de la session au cours de laquelle interviendrait cette prise en charge, s'avérerait difficilement applicable et compliquerait grandement la tâche des trésorières.

Les membres présents rejettent donc cette possibilité, tout en acceptant que des personnes voulant avoir une idée de l'application des programmes dans un groupe donné, puissent venir participer à une séance, en cours de session, afin d'estimer si le principe leur convient, en vue d'une éventuelle inscription à la session suivante.

- **Jean-Yves HOURON** soumet différents sujets aux membres présents :

* la proposition qu'il a reçue du Crédit Mutuel de Bretagne portant sur la vente de billets de tombola, dont une partie reviendrait à F.S.T.

Proposition rejetée à l'unanimité.

* S'appuyant sur son expérience dans une autre association où il s'implique, en tant que bénévole, et renseignements pris, il propose également, que soit appliqué aux membres du bureau FST, association loi 1901, le principe d'une déclaration qui serait faite par chacun, du kilométrage parcouru dans le cadre de son rôle de bénévole au sein de l'asso et qui donnerait lieu à une attestation en bonne et due forme de FST au titre de justificatif pour le service des Impôts.

L'indemnité au km s'élève à 0,311 € et le montant total évalué est considéré comme un don à l'association, ouvrant droit à une exonération d'impôts, au même titre que les dons versés à tout autre association caritative.

Il s'agit là d'une opération indolore pour FST et qui permet aux bénévoles de récupérer une partie des frais induits par leur implication.

Les membres présents en acceptent le principe, sous réserve que ces dispositions puissent à coup sûr, s'appliquer aux bénévoles FST.

* la demande reçue du comité d'organisation du carnaval de Tréguieux. **Il se trouve cependant que le carnaval a lieu le week-end de la Der de FST ce qui rend notre participation impossible. A cette occasion, l'idée de déguisement est lancée pour la soirée des Lucioles. A voir.**

* **Jean-Yves HOURON** poursuit en évoquant, dans le cadre du recrutement de coaches supplémentaires pour faire face à la pénurie que FST a connue fut un temps, et à la demande de Daniel LE BERT à cette époque, les contacts qu'il a pris avec 2 adhérentes Sylvie LE GUELLEC-CABAUD et Colette TONNELIER qui sont d'accord sur le principe.

Et il y a aussi à assurer à la marche, le remplacement de Chantal BEUREL qui va s'absenter à compter du 2 janvier,.

- **Didier TAILLARD** qui, depuis quelques sessions a pris en charge le planning des coaches, estime que les derniers recrutements intervenus récemment, suffisent pour le moment à couvrir les besoins.

- **Fabienne ETESSE** fait de son côté valoir que, malgré le nombre important de participants le samedi, il n'est pas forcément nécessaire d'avoir 3 coaches par groupe.

- **Chantal BEUREL** fait état de son côté, du regroupement certains samedis, des groupes Starter et Initiation ou Starter et Cadence, par manque de coach, ce qui nuit au fonctionnement de chaque groupe.

Jean-Yves HOURON entendant les arguments des uns et des autres, il est décidé que ces 2 personnes pourront accompagner des groupes avec un coach confirmé, au titre d'une "formation" sur la durée d'une session, avant éventuellement d'être intégrées en tant que coach officielles. Sylvie et Colette ci-dessus seront dispensées de cotisation, sans autre contrepartie.

Alain BACCELLI remplacera Chantal BEUREL durant son absence et sera par la suite intégré au groupe des coaches, section marche, groupe starter ou cadence.

Jean-Yves annonce quant à lui, qu'il abandonne l'encadrement des 5 km et prendra en charge le 3 km ainsi que la marche Initiation, si besoin.

* **Autre sujet** : le rafraîchissement du futur local au Stade Allénic : **Fabienne ETESSE** suggère, sachant que FST ne demande aucune subvention à la ville, que la peinture nous soit fournie.

Didier TAILLARD précise qu'il s'agit d'une question de budget et qu'il ne sera pas possible d'obtenir de peinture, notamment pour le ravalement de la façade de ce local, sauf à **attendre la journée citoyenne qui a lieu le 25 mai prochain. C'est ce qui est finalement décidé.**

Pour ce qui concerne le rafraîchissement intérieur Didier voit de son côté pour se procurer de la peinture. Nous attendons également la réponse de la Commune sur la mise à disposition éventuelle du matériel adéquat.

Il est également suggéré de solliciter la commune pour la réalisation d'un aménagement gravillonné pour l'accès aux toilettes situées à l'arrière du local. Toilettes qui ont déjà été remises en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

RAPPEL DES CONTACTS

* Président de l'association, Jean-Yves HOURON : jeanyves.houron.fst@gmail.com

* Vice-président, Arsène VASSAL : arsene.vassal@gmail.com

* Responsable Technique, Daniel LE BERT : daniel-le-bert@orange.fr

* Trésorières : Véronique GUTIEREZ - Florence RIMEUR

* Secrétaires : Cathy HOURON : cathy.houron@gmail.com, CHAMARD Dehbya dbchamard@orange.fr

* Site internet de l'association : <https://f-s-t.jimdo.com/>

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Yves HOURON